



Charte du randonneur

Ami(e) Randonneur (euse)

Tu as décidé d'adhérer à un club de randonneurs, ce qui implique de randonner en groupe.

Il est évident que tu dois en respecter les règles.

Voici une liste de consignes à lire attentivement.

Pour toute randonnée, tu dois avoir obligatoirement :

- *Des chaussures de randonnée en bon état, montantes de préférence (pense de temps en temps à vérifier la semelle, car c'est comme les pneus, ça s'use !!!)*
- *Un vêtement de pluie*
- *Un vêtement chaud, pense suivant la saison, aux lunettes de soleil, aux gants au bonnet*
- *De l'eau en quantité suffisante, il est conseillé 2 litres pour une journée*
- *Ta pharmacie personnelle*

Pendant la randonnée, tu dois respecter les consignes de l'animateur. C'est lui qui décide du parcours

- ***Tu ne dois en aucun cas le perdre de vue***
- ***Tu ne dois en aucun cas quitter le groupe***
- *Tu ne dois en aucun cas quitter le sentier. Si tu dois le faire pour un besoin naturel, pose ton sac au bord du chemin, ainsi le « serre-file » sera prévenu et t'attendra*
- *Veille à ne pas laisser trop d'espace entre les marcheurs. Si le rythme est trop rapide, informes en l'animateur*
- *Tache d'avoir un œil sur la personne ou le groupe qui te précède, pour être informé du changement de direction, ainsi que sur les personnes qui te suivent afin de savoir s'il n'y a pas de problème. Si malgré toutes ces consignes tu te perds, reste sur place ou reviens à la dernière balise, il sera facile à l'animateur de revenir sur ses pas et de te retrouver*
- *Si une personne se trouve en difficulté en cours de randonnée, tout le groupe doit se montrer solidaire, et attendre qu'on ait trouvé une solution à son problème. **Il est interdit de l'abandonner et de rentrer seul***
- ***Respecte l'environnement*** *Tu as le devoir de protéger la nature, n'oublie pas d'emporter tes déchets en cas de pique-nique. Ne prends pas de raccourci, suis le sentier, évite de cueillir des fleurs. **Il est interdit de cueillir des fruits ou toute autre récolte sur le trajet.***
- ***La traversée d'une route*** *doit se faire groupée, obligatoirement, ce qui suppose d'attendre tout le groupe ainsi que l'ordre de l'animateur. Si les marcheurs sont obligés de suivre une route, ils doivent être bien groupés et circuler en file indienne à droite ou à gauche suivant la dangerosité de l'endroit. C'est l'animateur qui jugera*
- ***Pour la traversée d'une passerelle*** *il est fortement conseillé de ne pas se trouver à plusieurs sur celle-ci, elle peut être endommagée par les intempéries, bien qu'il n'y ait aucun signe visible*
- *Les enfants mineurs doivent être accompagnés*
- *Les chiens ne sont pas admis*
- *Rencontre avec les autres usagers de l'espace : Nous ne sommes pas les seuls utilisateurs de l'espace, il faut se montrer respectueux de ceux qui y pratiquent un autre sport (vélo, moto, quad...)*